

## 1 Objet et champ d'application

- 1.1 Le présent document règle les conditions auxquelles ecomaniif SA fournit aux Clients (ci-après « Client ») qui lui en font la demande, les produits dont elle fait commerce (ci-après les « Produits »).
- 1.2 Ces conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes conclues par ecomaniif SA.  
Les conditions de vente particulières directement conclues avec le Client sont réservées.
- 1.3 Elles sont annexées à chaque contrat et également disponibles sur le site [www.ecomanif.ch](http://www.ecomanif.ch). Toute vente de Produits implique de la part du Client l'acceptation des présentes conditions générales de vente.
- 1.4 Ecomaniif SA se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. La version publiée sur le site susmentionné au moment de la commande s'applique.

## 2 Produits

- 2.1 Les Produits proposés par ecomaniif SA proviennent exclusivement de l'Union européenne.
- 2.2 Les Produits proposés par ecomaniif SA sont conformes à la législation suisse en vigueur. Les Produits sont réalisés à partir d'une matière constituée exclusivement de substances autorisées par la réglementation en vigueur relative aux matériaux au contact des aliments. A la demande du Client, des documents de certification de conformité des fabricants peuvent être transmis.
- 2.3 Ecomaniif SA propose une personnalisation des Produits en permettant au Client d'y apposer un visuel de son choix. Les références de teintes et coloris doivent être indiquées en code pantone sur le bulletin de commande. Celles-ci peuvent varier en fonction des supports, des techniques de marquage utilisées et des fabricants.  
  
Avant l'impression définitive des Produits commandés, un bon à tirer sera soumis au Client pour vérification des textes et dessins.  
  
Ecomaniif déconseille le choix des coloris rouge et orange, dont le rendu n'est pas optimal dû au matériau mat de la vaisselle.
- 2.4 Ecomaniif SA se réserve en outre le droit de refuser, à sa discrétion, toute commande de Produits personnalisés contenant des mots ou des images jugés inappropriés, immoraux, contraires à l'éthique ou illégaux.

## 3 Procédure de commande

- 3.1 Le Client et ecomaniif SA définissent ensemble les besoins, les modalités de livraison et les éventuelles prestations complémentaires.
- 3.2 La validité de l'offre est de 30 jours à compter de sa date d'émission.
- 3.3 Ecomaniif SA se réserve la possibilité de refuser une commande dans le cas d'indisponibilité de stocks pour la période demandée et ce, sans dommages-intérêts. Une alternative peut être proposée au Client en remplacement de la marchandise demandée.
- 3.4 Par sa signature, le Client valide sa commande. Dès validation de la commande par le Client, celle-ci est ferme et définitive. Aucune modification ne sera acceptée, les produits seront livrés tels que commandés par le Client.

- 3.5 Seules les annulations de commande faites par écrit dans les 5 jours qui suivent la date de la signature de la confirmation de commande seront acceptées. Passé ce délai, les commandes seront facturées dans leur totalité.

#### 4 Délais et livraison

- 4.1 Les Produits au magasin d'ecomaniif SA ne seront remis que sur présentation de la confirmation de commande à la date prévue et durant les heures d'ouverture du magasin.
- 4.2 La livraison des Produits à charge d'ecomaniif SA ou un de ses mandataires sera exécutée à la date figurant sur la confirmation de commande sauf entente contraire. Les délais d'exécution indiqués par ecomaniif SA sont indicatifs et les retards de livraison n'emportent ni annulation ni modification du contrat. Ils ne sauraient en outre donner lieu à des dommages et intérêts ou pénalités.
- 4.3 En cas de demande par le Client d'un horaire spécifique de livraison ou de reprise des produits (heures précises, en dehors des heures ouvrées, week-end et jours fériés), des frais supplémentaires pourront être facturés au Client.
- 4.4 Si le chauffeur du véhicule de livraison considère que l'adresse postale indiquée sur la confirmation de commande n'est pas accessible avec son véhicule, il déposera les Produits à l'endroit qu'il juge opportun après avoir averti la personne de contact figurant sur la confirmation de commande. Aucune déduction du prix ne pourra être réclamée.
- 4.5 Si la personne de contact figurant sur la confirmation de commande ne peut être joignable à la date de livraison, le Client renseignera les coordonnées d'un remplaçant, au minimum 24 heures avant la date de livraison. Si la personne de contact ou son remplaçant désigné ne sont pas joignables le jour de la livraison, les Produits ne pourront être remis ou repris. Les frais engendrés par cette situation seront facturés au Client.

#### 5 Utilisation de la marchandise et responsabilité du Client

- 5.1 Le transfert des risques s'opère envers le Client dès la remise des Produits au transporteur.
- 5.2 Le Client s'engage, à la réception des produits, à vérifier qu'ils correspondent aux produits figurant sur la confirmation de commande et sur le bon de Livraison. Il procédera avec diligence aux examens raisonnablement nécessaires pour vérifier l'état général des colis. Toutes pertes partielles, avaries ou dégradations qui affecteraient les produits réceptionnés feront l'objet de réserves communiquées, par écrit et immédiatement, par le Client auprès d'ecomaniif SA. Toute autre forme de réclamation ne sera pas acceptée.

#### 6 Facturation et condition de paiement

- 6.1 Les tarifs applicables sont annexés au contrat et sont disponibles sur [www.ecomanif.ch](http://www.ecomanif.ch). Ils sont adaptés chaque année au coût de la vie.
- 6.2 Tous les frais de transport, y compris ceux de livraison des Produits par ecomaniif SA, sont à la charge du Client.
- 6.3 ECOMANIF SA se réserve le droit de demander un acompte de paiement au Client, en tout ou partie, au moment de la commande. La commande sera considérée comme validée dès réception du paiement de l'acompte.
- 6.4 Les factures sont payables à 10 jours et sans escompte. Un intérêt moratoire de 2% sera facturé pour un paiement à 30 jours et de 5% pour un paiement à 60 jours.

- 6.5** Seules les réclamations écrites sur la facturation notifiées dans les 10 jours seront acceptées. Passé ce délai, la facturation sera considérée comme acceptée tacitement par le Client.
- 6.6** En cas de paiement tardif, des frais de rappels cumulables seront facturés de la manière suivante :
- 1<sup>er</sup> rappel : CHF 10.-
  - 2<sup>e</sup> rappel : CHF 20.-
  - 3<sup>e</sup> rappel : CHF 30.-
  - Sommation : CHF 50.-

Tout autre frais de recouvrement pourra y être rajouté en sus.

### 7 Responsabilité d'ecomaniif SA

- 7.1** En cas de défaut avéré et non imputable au Client, ecomaniif SA procédera d'entente avec le client au remplacement ou au remboursement de la marchandise défectueuse. Aucun autre dédommagement ne pourra être exigé par le Client.
- 7.2** En cas de personnalisation, l'acceptation par le Client du bon à tirer qui lui est soumis avant l'impression définitive des Produits dégage ecomaniif SA de toute responsabilité quant à une éventuelle erreur dans le contenu de la personnalisation.
- 7.3** En outre, ecomaniif SA décline toute responsabilité dans l'hypothèse où, malgré les contre-indications, le Client opte pour un coloris rouge ou orange.
- 7.4** Ecomaniif SA décline toute responsabilité pour des dégâts résultant d'une utilisation inappropriée du matériel.
- 7.5** Ecomaniif SA décline toute responsabilité en lien avec l'inexécution ou l'exécution tardive en cas de force majeure ou de cas fortuit.

Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuit, déchargeant ecomaniif SA de ses obligations : incendie, inondation, guerre, fermeture des frontières, impossibilité d'être approvisionné en matière première, épidémie, pandémie, barrage routier, grève, rupture d'approvisionnement en eau ou en électricité, rupture d'approvisionnement pour une cause non-imputable à ecomaniif SA, ainsi que toute autre cause de rupture d'approvisionnement imputable aux fournisseurs d'ecomaniif SA.

Dans de telles circonstances, ecomaniif SA avertira le Client par écrit de la survenance de ce cas de force majeure ou fortuit, le contrat liant ecomaniif SA et le Client étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'Événement.

Si l'Événement empêchant la livraison venait à durer plus de trente jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat pourrait être résilié par écrit, recommandé par l'une ou l'autre partie, sans qu'aucune des Parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

### 8 Propriété intellectuelle

- 8.1** Ecomaniif SA décline toute responsabilité quant à la propriété intellectuelle/industrielle sur les dessins et textes qu'elle reproduit pour le compte du Client. Lorsqu'il propose un visuel, le Client garantit qu'il a tous les droits pour utiliser l'ensemble des éléments transmis à ecomaniif SA.

Le Client est également responsable du contenu des textes, notamment des fautes d'orthographe ou de grammaire, transmis à ecomaniif SA.



## Conditions générales de vente (CGV)

Valables dès le 01.05.24

En conséquence, tous dommages directs et/ou indirects que subirait ecomanif SA du fait du non-respect par le Client des droits de propriété intellectuelle/industrielle appartenant à un tiers, devront être intégralement supportés et réparés par le Client, sans préjudice de l'art. 7.1 des présentes conditions générales de vente.

### 9 Protection des données

- 9.1 Toutes les données à caractère personnel seront considérées et traitées de manière confidentielle. Les informations nécessaires à la gestion de la commande feront l'objet d'un traitement informatique et peuvent être communiquées à des entreprises associées dans le cadre de la gestion de la commande (transporteurs notamment).

### 10 Droit applicable et for juridique

10.1 Les présentes conditions sont soumises au droit suisse.

10.2 Le for est à Yverdon-les-Bains pour tout litige relatif au contrat de location.

La validité des présentes CGV débute au 1<sup>er</sup> février 2024.